



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 29 JUIN 2022

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2022-075 / 9-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 23 juin 2022, sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 26 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, A. FAVIER, A. GAL, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, N. JULLIARD, E. LAROCHE-JOUBERT, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : J-P. ALIBEU, F. BRABRI, F. DUFFOUR, N. FAYOLLE, B. GATTAZ, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, L. RUELLO-MOGORE, N. VUILLERMOZ-BIRON.

Le secrétaire de séance désigné est M. GUICHERD-DELANNAZ.

OBJET : AMÉNAGEMENT : Enfouissement des réseaux aériens - Rue Berthuin - Approbation du projet de travaux et de son plan de financement prévisionnel tels que présentés par le syndicat territoire énergie 38 (TE38)

Rapporteur : Bruno SARRAT

EXPOSE : La Ville envisage le réaménagement de la rue Berthuin.

Dans cette perspective, et en coordination avec les futurs travaux de voirie envisagés, il serait souhaitable, au préalable, de procéder à l'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens sur l'emprise du projet pour participer à l'amélioration du cadre de vie et sécuriser les réseaux lors d'événements climatiques violents.

Cette opération serait réalisée sous maîtrise d'ouvrage de TE38, la Ville lui ayant transféré sa compétence.

TRAVAUX SUR RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ :

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec le concessionnaire Enedis, les montants prévisionnels sont les suivants :

- Le prix de revient prévisionnel de l'opération est estimé à : 42 966 € TTC
- Le montant total de financement externe serait de : 14 049 €
- La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE 38 s'élève à : 1 637 €
- La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 27 280 €

... / ...

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par un maître d'œuvre, il convient de :

- prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux ils seront de nouveaux présentés
- prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Travaux, Environnement, Urbanisme et Qualité de Vie du 16 juin 2022,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération relative aux travaux d'enfouissement sur le réseau public de distribution d'électricité :

Prix de revient prévisionnel : 42 966 € TTC

Financements externes : 14 049 €

Participation prévisionnelle : **28 917 €** (frais TE38 + contribution aux investissements)

- de prendre acte de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour 1 637 €.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (35 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,



Julien POLAT